

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MARS 2015**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,
Mmes Blanc Dominique, Ferrollet Françoise, MM. Debard Jérémie, Lévrier Bernard, adjoints
Mmes Barrilliet Annick, Decombaz Marielle, Pensec Catherine,
MM. Blanc Alain, Blanc Jérémie, Desmaris Christian, Girod Claude, Peray Pierre-Alain, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mmes Bossy Virginie, Hugon Denise (pouvoir à M. Lévrier Bernard), Surgand Marie-Odile (pouvoir à Mme Blanc Dominique), M. Davis Andrew, Piberne Olivier, Prieur Sébastien (pouvoir à M. Blanc Jérémie).

1. M. Girod Claude est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**2. Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 février 2015 est approuvé à l'unanimité avec toutefois une demande de M. Blanc Alain pour que soit précisé dans la délibération concernant la zone du Grand Pré que : « Les prestations en dehors de la mission définie au III pourraient être rémunérées au tarif journalier » et non au tarif horaire comme stipulé dans la délibération
La modification sera faite.**

3. DELIBERATIONS

3.1. MODIFICATION D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu compte tenu de la démission d'un Conseiller Municipal de modifier une commission intercommunale.

➤ INTERCOMMUNALITE

COMMISSION SOCIALE

- Madame Barrilliet Annick

Les autres commissions communales, désignations des représentants communaux et désignations des délégués des syndicats intercommunaux divers sont inchangés.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.2. PROGRAMME DETR 2015 - DEMANDE D'AIDE AU FINANCEMENT DU PROJET DE TRANSFERT DE CENTRE DE LOISIRS BATIMENT 98 RUE DU MAIL ANCIENNE MAIRIE ECOLE REHABILITATION REALISEE PAR DYNACITE

Monsieur le Maire rappelle les décisions prises sous le mandat précédent:

- en séance du 8 novembre 2012 de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne mairie-école, situé 98 rue du Mail, en centre de loisirs au rez-de-chaussée et logements locatifs aidés aux étages, de confier la maîtrise d'ouvrage de la totalité de l'opération à DYNACITE,
- en séance du 7 novembre 2013 de céder les niveaux supérieurs à DYNACITE pour la somme de 150 000 €

et en séance du 12 février 2015, d'accorder sa garantie financière à hauteur de 80%, soit 579 440 €, pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 724 300 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Monsieur le Maire présente l'avant-projet détaillé de réhabilitation réalisé par DYNACITE, maître d'ouvrage délégué, comportant :

1. au rez-de-chaussée : création d'un centre de loisirs communal,
2. à l'étage : création de six logements collectifs dont quatre logements PLUS, un logement PLAI, un logement PLS, propriété et gestion par DYNACITE.

Celui-ci comprend pour la partie communale correspondant au centre de loisirs :

- création de 2 extensions, une au Sud/Est et une au Nord/Est, avec aménagements de :

- une entrée principale,
- un bureau pour le Directeur pouvant servir de salle de réunion,
- un local ménage,
- une salle pour les petits avec 2 dortoirs,
- une salle pour les grands,
- des sanitaires pour les petits et pour les grands,
- des sanitaires/vestiaires pour les personnes à mobilité réduite,
- une cuisine équipée,
- 1 local de rangement,
- 1 local déchet.

Date d'exécution prévue : fin de printemps-été 2015

Coût prévisionnel : 612 470 € HT,

Dont :

- Travaux (A.P.D modifié du 27/02/2015) : 531 900 € HT
- Frais fonciers : sondages, taxes aménagement, égouts, etc... : 10 280 € HT
- Maîtrise d'œuvre + honoraires divers : géomètre, diagnostics, contrôle technique, SPS, etc... : 52 025 € HT
- Annonces : 970 € HT

Le Plan de financement s'établirait comme suit en HT :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	BP 2015-2016	398 105 €	65 %
Emprunts		€	
Sous-total 1		€	
Union européenne		€	
Etat-DETR	DETR	214 365 €	35 %
Subvention exceptionnelle		€	
Région		€	
Département		€	
Autres (à préciser)		€	
Sous-Total 2		€	
Total H.T.		612 470 €	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'avant-projet détaillé modifié ainsi que le plan de financement provisoire tel que présenté ci-dessus,

DECIDE que l'ensemble de l'opération, conformément au prévisionnel indiqué ci-dessus, sera financé sur les 2 exercices comptables 2015 et 2016,

SOLLICITE l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2015 ou, le cas échéant, au titre des amendes de police.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES -COLLEGE - GYMNASSE

4.1.1. ECOLE

4.1.1.1. Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 03/03/2015.

- Le Directeur des TAP a présenté la prochaine organisation des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2015 avec une harmonisation des jours d'activités aux enfants de maternelle et de primaire : les jours retenus sont le lundi et le vendredi.

La participation demandée aux parents devrait être en baisse sensible.

- Suite à une rapide présentation de Base Elève par M. l'Inspecteur, le Conseil d'Ecole a approuvé majoritairement la mise en place de cette nouvelle façon d'inscrire les élèves à l'école. Une charte est signée entre M. le Directeur d'Ecole et M. le Maire pour revenir en arrière si des renseignements plus intrusifs dans la vie des enfants et des parents étaient demandés à l'avenir.

4.1.2. RYTHMES SCOLAIRES

4.1.2.1. Compte-rendu de la réunion publique du 26/02/2015.

Cette réunion reprend les mêmes éléments que M. le Directeur d'Ecole a développé en Conseil d'Ecole.

4.2. VOIRIE

4.2.1. Compte-rendu de la réunion de la commission du 24/02/2015.

La commission a abordé les points suivants :

- Convention de déneigement

Le temps consacré par les agents au déneigement des voies privées est croissant, demandes des nouveaux lotissements entre autres, et parfois rendu compliqué en raison du non-respect des zones de circulation et de stockage de la neige. Les usagers sont en outre très exigeants. Afin de rationaliser les interventions, en seconde priorité par rapport aux voies communales, et de rendre plus aisé le travail des agents, il est proposé de revoir la convention et les modalités d'acceptation ou de refus du déneigement des voies privées. Une délibération sera proposée au prochain conseil municipal.

- Taille des haies en substitution des obligations des riverains.

La commune a adressé un courrier aux riverains n'entretenant pas les haies bordant le domaine public. Certains secteurs sont jugés dangereux. Une partie des riverains a réalisé le travail. D'autres n'ont pas réagi.

Une entreprise sera mandatée tel que cela était indiqué dans le courrier de mise en demeure pour exécuter les élagages en substitution des obligations des riverains. La facture leur sera adressée.

- Projets de cession de voiries diverses.

Accord sur les projets de cession des terrains Chappuis, Vuaillet et Dupuis.

- Points divers

Travaux en cours : AEP Feigères et réunion publique avec les riverains le 02/03/15.

Préparatifs et communication de la journée de nettoyage de printemps le 21/03/15. A noter qu'une journée sera organisée également avec les agents pour prendre en charge les dépôts plus conséquents.

Point sur le projet d'illuminations 2015/2016 : réparation et embellissement des existants et location de matériel en vue de tester avant investissement.

Communication : sujets abordés par la commission dans le petit Péronnais : Ambroisie, vitesse de circulation des usagers.

4.2.2. Point sur les travaux d'Adduction d'Eau Potable route de Chanvière à Feigères.

Pose de la conduite principale jusqu'au carrefour Pierre à Niton (fin de semaine 10). Puis les branchements particuliers seront renouvelés. La durée restant est estimée à 4 semaines.

4.2.3. Compte-rendu de la réunion du 02/03/2015 avec les riverains de la route de Chanvière.

Présence de 11 riverains, du maître d'œuvre, de l'entreprise et du Maire accompagné d'un adjoint.

Présentation du détail des aménagements, du planning des travaux, démarrage prévisionnel mi-avril 2015, et réponse aux questions.

4.2.4. Présentation de la reconduction du « sauvetage » des amphibiens route de Chanvière.

Réunion de préparation le 23/02/15 avec les organisateurs et les bénévoles. Les filets seront disposés à partir du 25/02 pour une durée de 4 semaines environs. L'an dernier plus de 1 500 individus sauvés. A noter que l'association envisage une action de sauvetage/comptage sur 5 ans. Après, il faudra voir un autre scénario, possibilité de fermeture de la route? Crapauduc?

4.2.5. Nomination d'un correspondant intempéries auprès d'ERDF

M. Jérémie Debard accepte d'être le nouveau « correspondant tempête » auprès d'ERDF.

4.3. BUDGET

4.3.1. Ligne de trésorerie

En caisse le 02 mars : 417 316,59 €

Tous les tirages ont été remboursés. Aucun nouveau tirage n'a été effectué.

4.3.2. Réalisation du budget investissement

Tiers	Objet	Réalisé
HYDRETTUDES	Situation 1 étude TOPO, HYDRAU phase EP 75%	9961,2
LPC ZINGUERIE	Certificat paiement 10 DGD Situation 6 LOT 4 Couverture maison des sociétés	5126,68
		15087,88

4.4. BATIMENTS COMMUNAUX

4.4.1. Point sur l'accessibilité dans tous les bâtiments recevant du public.

La commune devait produire à M. le Préfet, avant le 28 février, la liste des bâtiments communaux recevant du public, considérés comme accessibles aux personnes à mobilité réduite. Trois locaux communaux font partie de cette liste : la Maison des Sociétés, les cabinets médicaux de Mmes Portha et Randot.

Les autres bâtiments devront faire l'objet d'un dossier de présentation toujours auprès de M. le Préfet avant la fin août 2015 pour l'informer des travaux à réaliser et du planning prévu pour les faire sans dépasser 3 ans, sauf très importantes mise à niveau. Pour la plupart des bâtiments communaux les travaux ne sont pas de très grandes envergures sauf pour le vestiaire du foot.

4.5. ORDURES MENAGERES

4.5.1. Compte-rendu de la visite du 18/02/2015

Réunion ayant pour objet de valider avec la CCPG, service Gestion et Valorisation des Déchets, le zonage des points d'apport volontaire proposé par la commission voirie. La majorité des sites a été validée par la CCPG. Certains sites ont été repositionnés. La CCPG rencontrera le prestataire chargé de la collecte pour confirmer la faisabilité. Suivra la validation du zonage et les pré-chiffrages des travaux de chaque site. Selon les contraintes notamment liée à la maîtrise foncière ou aux réseaux à enfouir, et les montants d'investissement, un échéancier de travaux sera proposé.

A noter que nous avons eu ce jour un retour positif du SIDEFAGE pour la validation des conteneurs Astech. Nous entrons par conséquent en contact avec les entreprises pour terminer le projet de Feigères.

4.6. ZONE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE PRE MUNNY

4.6.1. Point sur le dossier du Permis de Construire

Le Permis de construire a été signé ce jour.

5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1. Compte-rendu du Conseil Communautaire du 26/02/2015

Mme Passuello a été réélue dans ses fonctions de Vice-présidente en charge du social.

5.1.2. Les comptes rendus des diverses compétences seront présentés en fonction des présents aux réunions.

Instruction droit du sol

Suite à la fin de l'instruction des dossiers d'urbanisme en juin 2015 par la DDT, la CCPG prendrait le relais.

Deux possibilités : en service de droit commun ou en transfert de compétences.

Une visite sera faite dans chaque commune courant mars. Un calendrier va être proposé aux communes : Avril : définition de l'offre de service ; Fin avril : présentation en conseil communautaire d'avril et Septembre : application des décisions.

Commission Eau et Assainissement

- Présentation du projet de territoire du service aménagement.
- Approbation d'avenants divers, attributions de marchés divers dont un relatif à l'étude de la rénovation unité traitement des boues STEP dont Péron.
- Information sur le suivi des négociations avec Genève sur le tarif de l'assainissement.
- Projet de marché de mutualisation de contrôle des poteaux incendies. Un courrier sera adressé en ce sens aux communes.

5.1.3. Compte-rendu de la réunion du 27/02/2015 avec le service social de la CCPG pour la création d'un Institut Médico Educatif.

Le dossier de la création de cet établissement semble vouloir redémarrer. Une association doit venir visiter les terrains proposés dans le Pays de Gex et donnera rapidement sa préférence pour son implantation.

5.10. FOOT SUD GESSIEN

5.10.1. Compte-rendu de la réunion du 04/03/2015

Le club de foot souhaite toujours pouvoir bénéficier d'un terrain synthétique.

Une consultation auprès d'un bureau spécialisé sera demandé afin de connaître le meilleur emplacement entre les sites déjà existant de Collonges, Péron et Thoiry.

5.11. PNR

Compte-rendu de la réunion du 21 février à Gex. Comme les Régions Française vont diminuer la participation aux divers travaux sous forme de subvention, des solutions sont étudiées. Pour cette année les cotisations n'augmenteront pas elles s'élèvent à 2,91 € par habitant. Il existe un programme Européen d'Actions Environnementales et Economiques FEADER LEADER pour la gestion du Parc.

6. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

6.1.1. Compte rendu de la réunion du 03/02/2015

Déclarations Préalables

- SCIROSER – 46, Rue du Cercle à Logras – Modifications d'aspects + ouvertures – Avis défavorable couleur du toit non conforme
- M. CHAILLET François – 803, Route de Lyon à Logras – Pose d'un nouveau velux de 78 x 55 cm- Avis favorable
- M. OUNNOUGH Yazid – 454, Chemin du Crêt – Remplacement de la porte de garage par une porte d'entrée standard
En attente précisions position de la place de parking.

Permis de Construire

- M. BEN MANSOUR Mohamed-Ali – 186, Route de Choudans – Création d'un muret de séparation avec la parcelle de M. Nadal – Refusé – aucun plan fourni
- M. NADAL Mathieu – 190, Route de Choudans – Création de deux murs de 0,6 x 6 m à 4 mètres de la maison et de 1 m x 10 m en limite de parcelle – Avis favorable

6.1.2. Compte rendu de la réunion du 17/02/2015

Déclarations Préalables

- M. STAUFFER Yann – 404, Rue du Paruthiol – Pose de panneaux photovoltaïques 38 m² - Avis favorable
- M. DAUNT Michaël – 46, Chemin du Moléron à Feigères – Agrandissement et diminution de fenêtres et déplacement Cheminée – Avis favorable
- M. BENHAMOU Mohamed – 123, Route de Lyon à Logras – Création d'une salle de bain – Avis défavorable fournir des plans précis, plan de masse avec implantation + plan façade cotés sur les 3 côtés.

- M. LAROSE Didier – 430, La Vie de l'Etraz – Création d'un abri de jardin de 3,43 m² et terrasse – Avis favorable
- M. LEVRAT Stéphane – 218, Rue de l'Etraz – Pose de deux velux 118 x 114 cm et agrandissement de la fenêtre
Avis favorable
- M. OUNNOUGH Yazid – 454, Chemin du Crêt à Logras – Remplacement de la porte de garage par une porte d'entrée
Avis favorable

Permis de Construire

- Villes et villages – Sous la Cour – l'Ecrin – Création de 34 logements (15 villas et 19 collectifs) – Avis favorable
- M. BRUCKERT Arnaud – Chemin du Creux de l'Etang à Feigères – Réhabilitation d'un hangar agricole en habitation
Avis défavorable – toiture débordant sur le domaine public, utilisation de « bac-acier » non conforme, pas de place de parking indiquée
- M. GIROD Stéphane – 319, Route de Lyon à Logras – Pièce complémentaire : notice descriptive d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite aux ERP

6.1.3. Point sur la construction « sauvage » faite par M. Balland à Greny.

6.1.4. Compte-rendu de la réunion du 17/02/2015 avec M. Chettih concernant l'opération de la SCI Boboli à Logras

6.2. ASSOCIATION

6.2.1. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Verger Tiocan du 21/02/2015

Le Verger Tiocan compte 140 adhérents ou sympathisants

- Activités 2014 :
- Pose d'un panneau de signalisation sur la 2X2 voies
 - Activité administrative de plus en plus lourde pour les demandes de subventions (CCPG – CG)
 - Les arbres du Verger Tiocan sont étiquetés et rentrés informatiquement
 - 8 tonnes de fruits ont été récoltés ce qui a fourni 3 000 litres de jus
 - Le loto a rapporté 8 000 €

Le Verger Tiocan est à la recherche de nouveaux bénévoles. En 2015, le loto aura lieu le 11 avril et la fête de la pomme d'octobre se déroulera entièrement sur le site de Greny.

6.3. COMMUNICATION

6.3.1. Compte-rendu de la réunion du 23/02/2015 pour la parution du Petit Péronnais

Correction avant envoi.

6.4. FORET – AGRICULTURE

6.4.1. Compte-rendu de la réunion du 23/02/2015 pour la préparation du budget.

Monsieur ZIRONOLI propose des travaux pour une somme de 17 510 € HT. Dans l'immédiat la commission a retenu la somme de 10 300 € HT pour les travaux de création de périmètre et création parcellaire. La commission finances décidera de la prise en compte des autres travaux à réaliser. Les recettes prévues pour l'année 2015 en ce qui concerne les ventes de bois s'élève à 27 000 € HT.

6.4.2. Présentation du document d'aménagement de la forêt pour la période 2015 -2034.

Présentation d'un nouveau parcellaire sur les surfaces relavant nouvellement du Régime Forestier.

7. COURRIER

7.1. Courier de M. Jean-Pierre Pelloux

7.2. Association Les Colibris du Pays de Gex : réduction des déchets

8. DIVERS

8.1. Prochain Conseil Municipal le 2 avril 2015 (vote du budget).

8.2. Elections départementales les 22 et 29 mars 2015

8.3. Nettoyage de Printemps le 21/03/2015 à 8h.30 – rendez-vous au stade de foot de Logras

FIN DE LA SEANCE 23h.00